ORSAN

N° 62

Décembre 2019

Orsan30200

www.orsan.fr

EDITORIAL

ORSAN

Orsannaises, Orsannais,

J'ai le plaisir de vous adresser le dernier bulletin municipal de l'année et de la mandature.

En cette période pré-électorale, les campagnes de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité, doivent rester neutre. Compte tenu de ces principes réglementaires, cet éditorial sera concis.

J'ai souhaité qu'il puisse vous donner malgré tout, les clés de lecture de nos actions communales.

Vous comme moi, nous mettons notre énergie au service de notre territoire, car nous constatons le besoin qu'Orsan bouge, qu'Orsan se transforme, pour le plus grand nombre. C'est notre objectif.

Pour répondre à cette demande, nous devons à la fois savoir nous adapter, maitriser nos budgets mais aussi et surtout agir ensemble.

Vous verrez au travers de ces pages, que la commune accompagne des projets partout et pour tous.

Tout n'est pas dit dans ce document, mais j'espère qu'il vous donnera un aperçu de l'action que nous conduisons.

Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous, une très belle année 2020.

Toute l'équipe municipale aura le plaisir de vous accueillir, à l'occasion de la cérémonie des vœux,

le Vendredi 24 Janvier 2020 à 18h30, à la Salle des Fêtes.

Votre Maire,

Bernard DUCROS

SOMMAIRE

Personnel communal	Page 4
Bibliothèque	Page 4
CCAS	Page 5
L'école	Page 6
Repas de noël des enfants	Page 7
La mémoire	Page 7
Accueil des nouveaux arrivants	Page 8
Embellissement du village	Pages 8 et 9
Réhabilitation de la bâtisse communale	Page 10
Pôle médical	Page 11
Système de vidéo protection	Page 11
Débroussaillement	Page 12
Eclairage public	Page 12
Remplacement des compteurs d'eau	Page 12
Etat-Civil	Page 13
Inscription liste électorale	Page 13
Nouveau ! Service de ramassage des encombrants	Page 14
Associations	Pages 15 à 25
Informations générales	Pages 26 à 31
Numéros pratiques	Page 32

A NOTER :

- **Le repas des aînés aura lieu le Samedi 18 Janvier 2020 à 12 H à la Salle des Fêtes d'ORSAN**
- **Les vœux du Maire auront lieu le Vendredi 24 Janvier 2020 à 18 H 30 à la Salle des Fêtes d'ORSAN**

PERSONNEL COMMUNAL

Mmes Ingrid DUGAS et Jennifer CARRE, ont été recrutées en Septembre, pour une durée d'un an (sur des missions à l'école et au periscolaire).
Mr Gil BRESSAT est également venu renforcer les équipes des services techniques, en qualité d'adjoint technique.
Mme Jennifer DUPORGE a signé un contrat PEC d'un an renouvelable, pour assurer l'accueil du public et les taches liées au secrétariat de la mairie.

BIBLIOTHEQUE

Annie, Brigitte, Dolorès, Huguette, Lisette, Myriam et Virginie, bénévoles à la bibliothèque, vous accueilleront :

Horaires :

- le lundi de 15 H à 17 H 30
- le mardi de 14 H à 17 H 30
- le vendredi de 10 H à 12 H

Site internet de la Bibliothèque : http:/mabib.fr/biborsan/

PROCHAINEMENT ! BOITE A LIVRES

DES LIVRES ET REVUES POUR VOUS,

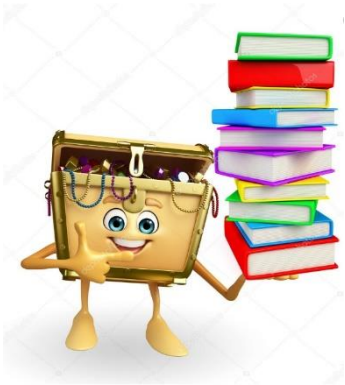

C'est gratuit et sans abonnement
MODE D'EMPLOI

<u>Je prends un livre</u> : je le lis, je viens le déposer ou l'échanger contre un livre que je souhaite partager.
<u>Je dépose un livre</u> : tous les livres sont les bienvenus (romans, BD, essais, poésie, théâtre, revues récentes…)
pourvu qu'ils soient en bon état et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti.

Cette boîte aux livres s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Merci de ne pas considérer cette boîte comme un dépôt pour vos livres et donc <u>d'en déposer 2 au maximum</u>. Cette boîte à livres est une initiative gratuite et participative de la commune d'ORSAN pour favoriser les échanges et encourager le plaisir de la lecture. Elle est fondée sur le civisme et le partage.

Prenez-en soin !
et Bonne Lecture…

CCAS

Opération Brioches

Orsan : l'opération brioches a rapporté 1 147 euros.

La vente des brioches au profit de l'association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales du Gard a permis de recueillir la somme 1 147 euros.

Le CCAS en partenariat avec la nouvelle association Mill'idées a sollicité les nombreuses associations et commerçants du village.

C'est main dans la main qu'ils se sont mobilisés pour proposer à la vente ou acheter les bonnes brioches (pur beurre).

Un grand merci à toutes et à tous.

Colis – Repas

Nos aînés ont le choix entre colis ou repas. Pour cela il faut avoir 75 ans. Les colis confectionnés localement, accompagnés de cartes rédigées par les élèves de l'école d'Orsan ont été distribués dès le 16 Décembre 2019.

A partir de 65 ans, les personnes sont invitées au repas avec animation.
Pour ceux qui ont fait le choix de s'inscrire au repas, Monsieur le Maire et le CCAS seront heureux de vous recevoir **le Samedi 18 Janvier 2020 à 12 H à la Salle des Fêtes.**

L'équipe du CCAS est à votre disposition, n'hésitez pas à la contacter plutôt deux fois qu'une. C'est également de vos sollicitations que dépendront nos actions.
Nous ne saurions terminer sans vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année.

M. le Maire et les membres du CCAS : AUVRIGNON Claudine, BALLATORE Virginie, BREYSSE Josiane, BREYSSE Peggy, CHIRON Dolorès, GUICHARD – FABREGOULE Laurence, OBINO Laurent, PRIM Isabelle, RUSSO Christiane, SCOTTI Laurent.

L'ECOLE

Bonjour,
Nous allons vous faire le plaisir de vous présenter notre école. Notre école est composée de 5 classes. Nous sommes actuellement 120 élèves dans l'école. Il n'y a pas eu de changement d'équipe cette année et nous avons toujours six maîtresses : en maternelle, Mme Lebossé et Mme Schneider s'occupent des PS-MS et des GS-CP. Mme Pau a les CP-CE1. Les maitresses des CE2-CM1 sont la Directrice Mme Chomarat et Mme Angel qui la décharge le mardi. Enfin, les CM1-CM2 sont avec Mme Busquet.

L'école d'Orsan organise de nombreux projets.
Les CE2-CM1-CM2 font leur année sur le thème de l'eau : nous faisons de la science, des arts visuels, littérature, musique, projets... autour de ce thème.
Sinon nous avons tous fait le petit déjeuner à l'école pour la semaine du goût avec la création de confitures, pâtes à tartiner, smoothies...
Le marché de Noël et la chorale sont en cours de préparation. Nous fabriquons des boules de Noël avec notre photo, des bougies, des rennes, des bonhommes de neige etc.
La classe de GS-CP partira en classe de neige à la rentrée 2020 avec Mme Schneider.

En janvier nous avons la dégustation de galette des rois et en février les crêpes, partagées avec toute l'école !
Nous ferons le carnaval en avril, où nous défilerons tous déguisés !
En mai, il y aura le cross comme chaque année sur le stade ainsi que les olympiades qui ont été reportées à cause de la pluie.

Enfin, en juin, la fête de l'école sera organisée dans la cour et toutes les classes feront une chorégraphie en musique, pour fêter la fin de l'année scolaire.
Nous avons de la chance de faire tout ça !
Merci et à bientôt,
La classe de CE2-CM1

- Lou Ann Jeanne Ilan Charli
- Léa Emna Robin Valentin
- Nolann Noah Flavio Amel
- Ruben Mohamed Loann Manon
- Mael Bryan
- Mathys Evan
- Yann Paul Lina Alice
- Maitresse

Repas de noël des enfants

Jeudi 19 Décembre a eu lieu le traditionnel et incontournable repas de Noel des enfants, offert par la Municipalité. 105 enfants, l'équipe enseignante, les personnels périscolaires et des élus, ont pu apprécier le repas spécialement préparé pour l'occasion.

La mémoire

Commémoration du 101ème anniversaire de l'armistice de 1918.

La cérémonie s'est déroulée, en présence des autorités civiles et militaires, des représentants des anciens combattants, du groupe vocal « Amadeus », des élèves de l'école communale d'Orsan, accompagnés de leurs enseignantes, ainsi que d'une large assistance.

Après avoir déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts et fait observer une minute de silence, le Maire et un Conseiller Municipal ont lu les textes officiels, rappelant que la Nation rendait ce jour un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations extérieures.

Les écoliers ont eux aussi, pris part à la cérémonie, en lisant des témoignages de militaires au front.

L'hommage aux soldats de la Grande Guerre a aussi pris tout son sens avec les chants de la chorale et l'hymne national entonné par les choristes et le public.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à la Salle des Fêtes.

Accueil des nouveaux arrivants

Ce samedi matin, les nouveaux habitants ont été reçu officiellement par le maire et quelques conseillers, à la salle des associations, lors d'une réception qui leur était consacrée.

Au cours de cette cérémonie, le Maire leur a présenté la situation géographique avantageuse de la commune rurale qu'est Orsan, mais également les services et l'offre artisanale et commerciale, assez large.

Le premier magistrat n'a pas oublié de citer les nombreuses associations qui font vivre le village, tout en incitant les nouveaux Orsannais à ne pas hésiter à s'y investir, sans aucun doute un facilitateur d'intégration et de partage.
Enfin, avant de clore cette cérémonie par le verre de l'amitié, le maire a tenu à préciser que lui-même et l'ensemble des services municipaux étaient à leur disposition pour que leur installation sur la commune soit une totale réussite.

Embellissement du village

De nouvelles plantations viennent d'être effectuées par le service technique. Ce projet, mené par l'Adjointe au Maire Mme Ballatore, avait pour objectif de trouver des arbres locaux, représentant la région et moins consommateur en eau, du fait du changement climatique observé, qui met à mal chaque année les plantations.

Une douzaine d'oliviers a été plantée à l'entrée du village en remplacement des arbustes qui ont été déplacés. Dans la région, la période idéale pour cette plantation se situe entre les mois de novembre et de mars.

Entrée du village

Avenue du Jasset

Centre du village

Lavoir

Réhabilitation de la bâtisse communale

Les travaux, concernant la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) sont terminés, les futures assistantes maternelles vont pouvoir débuter leur activité courant janvier dans les nouveaux locaux pour lesquels un bail a été passé avec la Mairie.
Depuis 2010, les assistantes et assistants maternels agréés ont la possibilité d'exercer leur métier en dehors de leur domicile.
Ils et elles peuvent se regrouper (de 2 à 4) afin d'accueillir les enfants qui leurs sont confiés dans des locaux communs appelés "Maisons d'Assistantes Maternelles" (MAM).
Cette nouvelle formule d'accueil répond à la volonté d'assistantes et d'assistants maternels souhaitant exercer différemment leur métier, de l'exercice à domicile.
Les assistantes et assistants maternels exerçant en MAM sont soumis aux mêmes devoirs et mêmes obligations qu'à domicile et leurs employeurs restent les parents des enfants qu'ils gardent et avec qui ils ont signé un contrat d'accueil.
Chaque assistante ou assistant maternel est agréé individuellement par le Département et doivent obligatoirement être titulaire d'un agrément spécifique les autorisant à exercer au sein d'une MAM

Entrée principale

Dortoir des enfants

Les deux logements (duplex d'environ 55 m2) situés à l'étage, seront quant à eux terminés fin Mars et proposés à la location à partir du 1er Avril 2020.
Les inscriptions accompagnées des justificatifs de situation s'effectuent en Mairie, jusqu'au 24/01/2020.
Les candidatures seront ensuite étudiées par la Commission d'attribution, seule compétente pour attribuer définitivement le logement.

Pôle médical

Actuellement les travaux de gros œuvre sont en cours. La deuxième partie du chantier permettra le cloisonnement des différents locaux, leurs raccordements et devrait s'achever mi-avril.
Ce complexe accueillera nos deux Médecins Généralistes, le Kinésithérapeute installé actuellement à l'ancienne Mairie, une Orthophoniste, deux cabinets d'Infirmières et une Psychothérapeute.
Il apportera aux patients une offre médicale et paramédicale étendue.

En parallèle mi-Janvier, débutera la réfection des réseaux et le réaménagement des espaces publics attenants (cheminements piétonniers, stationnements, aménagements paysagers … etc.), en les adaptant aux dernières normes en vigueur. Fin des travaux de voirie, prévue vers le 30/06/2020.

Système de vidéo protection

Comme indiqué dans un bulletin municipal précèdent, l'étude pour la mise en place d'un système de vidéo protection est terminée. Le conseil municipal lors de la séance du 12/12/2019 a validé la proposition faite par le cabinet d'étude.
La solution retenue propose d'installer 12 caméras, 5 pour couvrir les entrées et sorties du village, 6 positionnées sur la future place de village afin surveiller les bâtiments publics, entrées des écoles, salle des fêtes etc. et une dernière à la mairie. Cout de l'opération 96 000 €/HT.
Apres autorisation de la Préfecture, la mise en place des équipements débutera avec une mise en service prévue en Juin 2020.

Débroussaillement

Dans le Gard, la réglementation forestière impose aux propriétaires de constructions situées à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'une zone de lande ou garrigue, de débroussailler sur un périmètre de 50 mètres autour de chaque bâtiment. Ces travaux, qui peuvent comporter des coupes d'arbre, sont à la charge des propriétaires des constructions, y compris si la zone à débroussailler se situe sur un terrain ne leur appartenant pas.

Dès janvier 2018, au vu du risque majeur d'incendies dans le département, le Préfet a demandé à toutes les communes du Gard concernées, de définir leur politique de contrôle du débroussaillement en conseil municipal (Orsan CM du 06/02/2018).
Courant 2019, la commune a adressé un courrier à tous les propriétaires de parcelles, dans et à proximités de zones exposées, de l'obligation de les débroussailler et de les maintenir en état débroussaillé conformément aux prescriptions.
À l'heure où de nombreuses personnes s'inquiètent, pour elles-mêmes et pour leurs biens de l'absence ou de l'insuffisance de réalisation de ces obligations dans leur voisinage, les travaux et la vérification de leur mise en œuvre est indispensable.

En effet, le code forestier prévoit que le maire assure le contrôle de l'exécution de cette obligation. Sa responsabilité peut être engagée en cas d'inaction.
Un courrier de rappel va donc être renvoyé à tous les propriétaires, leur demandant pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et qui sont en infraction, de bien vouloir se mettre en conformité avec les prescriptions édictées, lors du premier trimestre 2020.
Début Avril 2020, le contrôle de toutes les parcelles identifiées sera effectué, à cette date si les travaux prescrits n'ont toujours pas été réalisés, vous serez en infraction et pourrez être verbalisé (application de l'article R.163-3 du code forestier).
Mi-Décembre 2019, les communes ont reçu un courrier de rappel du Préfet, leur demandant un point de la situation pour chacune d'elles, en matière de respect du débroussaillement réglementaire.
Il leur a aussi été rappelé, que le département a connu une saison « feu de forêt » dramatique, record de la surface forestière brulée depuis 29 ans, 15 habitations détruites et le décès d'un pilote de bombardier d'eau.

Eclairage public

Après une première campagne de remplacement de 100 luminaires en début d'année, 20 de plus ont été remplacés au cours du 2eme semestre 2019.
A ce jour, il reste environ 75 points lumineux d'ancienne génération à remplacer par des LED.

Remplacement des compteurs d'eau

Le renouvellement des compteurs d'eau se poursuit, fin 2020 l'ensemble des compteurs de la commune, aura été changé.

ETAT-CIVIL

Ils sont arrivés

FESQUET Paul
LOMBARDO Antoine
PRIGENT Emma
BROUSSE Armand
POUYMAYOU Arthur

Ils nous ont quittés

MARTINEZ Pierre
BAUME Roger

Inscription liste électorale

Élections municipales 2020 : faut-il s'inscrire avant le 31 décembre 2019 ?

Non, la date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du **7 février 2020**. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

Les prochaines élections sont les élections municipales, qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.

Le lien ci-dessous, permet de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de vérifier que vous n'avez pas été radié ou de connaître l'adresse de votre bureau de vote.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Nouveau ! Service de ramassage des encombrants

Nouveau ! La commune met à votre disposition un service de ramassage des encombrants gratuit qui a pris effet le 1er Novembre 2019.
Il est réservé aux particuliers de la Commune
La collecte des encombrants est réalisée par les services de la Commune, au cas par cas.
Il n'y a pas de calendrier prévisionnel (annuel, mensuel,) concernant les jours de collecte.
La collecte des encombrants se fait en porte à porte : les enlèvements sont réalisés uniquement aux adresses indiquées par les demandeurs.
L'usager qui désire recourir au service de collecte des encombrants doit faire une demande d'enlèvement auprès du secrétariat de la Mairie. Celle-ci comprend :
- ses coordonnées complètes,
- le lieu précis de dépôt,
- le type et la quantité des encombrants.

Une date et heure sera alors communiquée au demandeur, sa présence étant obligatoire le jour convenu.
Seuls les objets listés sur la fiche seront collectés. Pour des raisons d'organisation, tout objet rajouté et non enregistré ne sera pas ramassé par les agents.
Après ramassage, le balayage et le nettoiement des débris éventuels restent à la charge du déposant.
Les déchets collectés par la Commune seront déposés en déchèterie et valorisés conformément aux réglementations en vigueur.
Les encombrants restent sous la responsabilité du demandeur jusqu'à leur élimination ou traitement final.
Ne sont pas acceptés par le service de collecte des encombrants :

· Les déchets faisant l'objet d'une collecte sélective et pouvant être déposés dans les colonnes de tri des points d'apport volontaire
· Les ordures ménagères
· Les cartons
· Les déchets verts (tontes, branches, feuilles, …)
· Les déchets issus des activités artisanales, commerciales, industrielles ou agricoles
· Les gravats
· Les épaves de véhicules, y compris les engins agricoles
· Les cendres
· Les sciures et les copeaux
· Les cuves à fuel, les bouteilles de gaz et les récipients sous pression
· Les déchets putrescibles et les cadavres d'animaux
· Les déchets incandescents
· Les médicaments et les déchets issus des activités de soins, y compris des particuliers
· Les déchets produits contenant de l'amiante (plaques en fibrociment, Everites…)
· Les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison par exemple de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif
· Les piles et les batteries
· Les déchets ménagers spéciaux et les déchets toxiques en quantités dispersées
· Les pneumatiques
· Les huiles de moteur
· Les huiles de cuisine
· Les souches d'arbres
· Les vitres, miroirs et pare-brise
· Les déchets non conformes à l'article 3
· Les déchets dont le volume total est supérieur à **2 m3.**

Les déchets de construction, d'un vide grenier ou de débarras de cave ne font pas partie des encombrants et doivent être éliminés par les propres moyens du producteur.
Certains de ces déchets sont acceptés en déchetterie. Pour en connaitre la liste, vous pouvez contacter la Mairie d'ORSAN au 04 66 90 14 09 ou par mail à l'adresse : mairie@orsan.fr

ASSOCIATIONS

LES CHEVEUX ARGENTES

Le vendredi 14 juin 2019

- Ils étaient 37 à monter dans le car pour aller visiter Salon-de-Provence, sa savonnerie et la fabrication des calissons d'Aix en Provence.

Le lundi 24 juin 2019

- Un concours de belote, avec 30 participants engagés, a réuni, une fois de plus, les villages des alentours.

Le lundi 9 septembre 2019

- Un concours de belote, avec 26 participants engagés. Et ce sont Albert et Marie-Elise qui ont gagné.

Du samedi 21 au mercredi 25 septembre 2019

- 41 personnes ont séjourné au Grand Hôtel de Munster 68140, afin de visiter une partie de l'Alsace. Strasbourg, le Château du Haut Koenigsbourg, Obernai et Kaysersberg, n'ont plus de secret pour eux. Et tout ce petit monde est revenu enchanté par le séjour.

Le lundi 14 octobre 2019

- 34 personnes ont participé au concours de belote : c'est Christiane qui a remporté les saucissons !

Le lundi 28 octobre 2019

- 53 personnes ont participé à un petit loto dans notre local, et nous avons dû nous servir de toutes les tables dont nous disposions ! La gagnante du carton plein : Christiane !

Le samedi 9 novembre 2019

- Nous avons eu notre repas d'Automne : 91 personnes y ont participé et ont apprécié le repas et l'animation.

À noter sur vos Agendas :

- **Le lundi 25 novembre 2019 : Concours de belote.**
- **Le dimanche 8 décembre 2019 : le grand loto du Club.**

Le vendredi 10 janvier 2020

- **À 14 h, aura lieu l'assemblée générale du Club, avec renouvellement du bureau et adhésions, suivis de la galette des rois.**

Au seuil de la nouvelle année, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles,
de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2020,
avec une pensée particulière pour nos malades.

Le Bureau

YOGA POUR TOUS

Les cours de l'association "Yoga pour tous" ont repris pour cette 8ème année consécutive. Les séances se déroulent toujours à la Maison de Associations dans le cœur du village d'Orsan. Le yoga est une méthode qui vise à vous unir dans vos différents aspects : tant sur le plan physique que mental. Les exercices corporels visent à assouplir le corps. Ce travail postural alliera fermeté et légèreté. La respiration aura également un rôle essentiel, le souffle aide à faire circuler l'énergie vitale dans le corps, calmer l'esprit, et tout cela permettra de stabiliser vos émotions et développerez votre bienveillance envers votre moi intérieur... Les cours sont destinés aux femmes et aux hommes à partir de 15 ans.
La demande étant croissante, et afin de pouvoir satisfaire un bon nombre de personnes, l'association à ouvert un **2eme cour en janvier 2019.**
Les cours sont le **lundi soir.**
Deux cours sont donc proposés, le 1er est de **17 h 30 à 18 h 30**, puis l'autre de **18 h 45 à 19 h 45.**

Pour les personnes désireuses d'essayer le yoga, il reste de la place au 1er créneau horaire soit de 17 h 30 à 18 h 30 !
N'hésitez pas à venir assister et essayer le 1er cours d'essai offert.
Les cours sont assurés par Sandra Leconte qui exerce le yoga depuis 13 ans. Diplômée de l'institut Français de Yoga et du Krishnamacharya Healing and Yoga Fondation.
Pour tous renseignements, essai et inscription Sandra Leconte : 06.77.08.65.34
Le bureau vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

PEINTURE SUR TISSUS

Nous terminons l'année 2019 avec satisfaction.
Nous continuons nos créations sur différents supports à savoir sur verre, tissus, le bois et les tuiles.
Nous avons innové en élargissant et en partageant nos connaissances en faisant de la couture et du patchwork.
Nous participons en offrant des lots pour les lotos ou les tombolas des diverses associations du village et des villages environnants
Notre club existe depuis 30 ans et nous nous retrouvons tous les jeudis après-midi au 1er étage de la maison des associations de 14 h à 17 h, à la salle VAN GOGH. Il est toujours possible de venir découvrir notre activité ou encore essayer ou nous rejoindre.
Pour des cadeaux originaux et uniques pour les fêtes de Noël, nous sommes à votre disposition.
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau.

TENNIS CLUB ORSAN

Une saison 2019-2020 lancée sur des chapeaux de roue : 89 adhérents dont 27 enfants inscrits à l'école de tennis les lundi, jeudi et vendredi de 1 7h 15 à 18 h 15, le mercredi de 14 h à 15 h et le samedi de 13 h 30 à 15 h !!! 5 cours enfants pour répondre à la demande : une première !!!

Les adultes se retrouvent sur les cours les samedi matin à partir de 9 h 30.

12 oct. 2019 :

L'opé Brioches pour l'Unapei30

Journée Portes Ouvertes du 11 novembre
Plus de 60 participants à cette journée alliant pizzas et convivialité à gogo : les filets ont tremblé !

1ère rencontre inter villages de la saison 2019-2020

Victoire Orsannaise contre Val-de-Cèze avec 3 rencontres disputées :
Jérôme et Mireille : victoire 6/2 - 7/5
Jean-Jacques et Josiane : défaite 2/6 - 3/6
Florent et Alain : victoire 6/3 - 6/2

Prochaines dates
Une 35ème saison du TCO et une année 2020 pleine de promesses :

7 décembre 2019 - Rencontre de l'Inter villages à Saint-Gervais
8 février 2020 - Déplacement à l'Open Sud de France à Montpellier qui accueillera cette année Stan Wawrinka, Richard Gasquet et un grand espoir du tennis mondial : Jannik Sinner (Vainqueur du Masters Next Gen de Milan) !
7 mars 2020 - Rencontre de l'inter villages à Sabran
14 mars 2020 - Journée doubles de l'Inter-villages à Méjannes-le-Clap
21 mars 2020 - Rencontre de l'inter villages : réception de Saint-Etienne-des-Sorts/Vénéjan
8 mai 2020 - Journée Portes Ouvertes
17 mai 2020 - Tournoi enfants de l'Inter-villages : Orsan village organisateur !!!
Juin 2020 - Tournoi des Enfants et Finales des Tournois internes Hommes et Femmes du TCO (Challenges de la Commune d'Orsan)

Pour nous rejoindre :

Le Club House est ouvert les samedi matin de 10 h à 12 h - Suivez notre actualité sur www.facebook.com/TCOrsan

La page Facebook du TCO compte 103 abonnés ! A vous le tour ???

ENSEMBLE VOCAL AMADEUS

Nous avons donné notre concert le dimanche 23 juin 2019 à la Salle des Fêtes d'Orsan, avec 48 choristes et très encouragés par un nombreux public.
Sous la direction de Rémy Castanier et Jennyfer Sanchez et accompagnés à la guitare par Jordan Andréa.
Notre repas de fin de saison a eu lieu le mardi 2 juillet 2019 chez José Guillard et son épouse Monique où 54 personnes ont dégusté un très bon aïoli.
Nous avons profité de ce bon moment pour remettre aux chefs de chœur les cadeaux offerts par les choristes.
Notre Assemblée Générale a eu lieu le jeudi 5 septembre 2019 avec 45 choristes présents, et Monsieur le Maire nous a honorés de sa présence.
Rémy Castanier a décidé de quitter la chorale pour s'envoler pour de nouveaux horizons. Nous lui souhaitons la réussite dans ses projets.

Jennyfer Sanchez assumera la fonction de Chef de Chœur, accompagné à la guitare par Christophe Seghetto.

Le samedi 7 septembre Françoise et Rémi Flouret ont tenu un stand pour la journée des associations.
La reprise des répétitions a eu lieu le mardi 10 septembre 2019, quelques choristes nous ont quittés, mais très vite remplacés par des nouveaux, ce qui maintient l'effectif à environ 50 choristes.
Le 11 novembre, nous participerons à la commémoration de l'armistice.

Dimanche 8 décembre, nous irons égayer les personnes âgées à l'hôpital d'Uzès avec quelques chants de Noël.

Dimanche 5 janvier 2020 : nous irons souhaiter les 100 ans de la grand-mère à Sylvie Brochiero à l'Ehpad Bonnefond à Bagnols sur Cèze, en lui chantant quelques chansons.
Nous organiserons une rencontre de chorales, le dimanche 29 mars 2020 à 16 heures à la Salle des fêtes d'Orsan en espérant avoir des réponses positives des chorales aux alentours.
Vendredi 8 mai 2020 : nous serons présents pour commémorer l'armistice de 39/45.
Dimanche 17 mai 2020 nous irons chanter à la chapelle de Vénéjan pour l'association TEELGO.
Dimanche 14 juin 2020 : Concert de fin d'année à la salle des fêtes d'Orsan.
Dimanche 28 juin 2020 : Nous donnerons un concert à l'église de Goudargues
Le Président : François SANCHEZ

MOOV'ORSAN

Les cours de l'association ont repris en septembre, avec un créneau de plus cette année le jeudi soir (2ème cours de Body Kara'T Fitness).
Nous comptons plus de 80 adhérents cette année. Les cours se déroulent dans la bonne humeur avec une bonne assiduité des adhérents.
Le 26 avril 2020 nous réitérons notre journée conviviale ouvert à tous avec au programme du sport le matin, apéro et pizza party à midi et pétanque.

Contact :
Mail : moovorsan@gmail.com
La page Facebook Moovorsan pour suivre notre actualité et nous contacter.
Les membres du bureau : Josiane BREYSSE, Catherine LAURENT, Cécile MONTANE

HORAIRES DES COURS :
LUNDI 19 h 15 à 20 h : PILATES avec Célie
MARDI 19 h à 20 h : BODY KARA'T FITNESS CARDIO avec Amandine
MERCREDI 18 h 30 à 19 h 15 : ZUMBA avec Célie
MERCREDI 19 h 15 à 20 h : CROSS TRAINING – RENFORCEMENT MUSCULAIRE avec Célie
JEUDI 19 h à 20 h : BODY KARA'T FITNESS CARDIO avec Amandine

COMITE DES FETES

En vue d'une saison riche en évènements l'équipe du comité des fêtes de la ville d'Orsan vous présente son programme.

Nous avons commencé par une soirée d'Halloween le 31 Octobre.

Un cortège organisé par l'APE pour commencer la soirée, puis un concours du meilleur déguisement au cours de la soirée qui a réuni grands et petits.

En novembre, le comité des fêtes a organisé un loto où des chanceux ont pu repartir avec de superbes lots comme un séjour à Disneyland Paris.

Le comité des fêtes organise le nouvel an !

Au programme :

- DJ Universel Décibel pour vous faire danser toute la soirée.
- Traiteur « L'instant convivial » au menu du soir pour vous régaler !

Le comité des fêtes peut voir l'avenir avec espoir en assurant ainsi la continuité de l'engagement dont ont fait preuve les générations précédentes. Si vous êtes désireux de rejoindre l'équipe n'hésitez pas à nous contacter.

L'APE

Bonjour,

L'APE (Association des Parents d'Elèves) de l'Ecole d'Orsan est une organisation à but non lucratif relevant de la loi 1901.
Le Bureau a été élu au mois de Septembre.
Voici ses membres :

- Président : Nicolas PANTOUSTIER
- Secrétaire : Anaïs SERRE
- Secrétaire adjointe : Angélique JOUVE
- Trésorier : Laurent OBINO

Membres actifs : CHEVALIER Florence, CLAUSEL Bérénice, BOIX Marilyne, LAROCHE Coralie et Christophe, DIAGNE Magali, PANTOUSTIER Sabrina, DANTE Karine, LAMOTHE Walter et PHILIP Karine.
Nous sommes **TOUS BÉNÉVOLES !**
Cette année, nous avons eu un grand nombre de cotisations, ce qui permet d'augmenter la participation aux voyages, sorties scolaires, …
Au mois de Janvier, les Grandes Sections et CP partiront en classe de neige. Différentes actions ont été menées pour financer ce voyage. (Paëlla, vente de gâteaux, de chocolats).
Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce projet.

Grâce aux résultats de l'année dernière, L'APE participe « plus généreusement » à cette sortie, il en est de même pour les autres classes. Leurs projets vous seront dévoilés plus tard dans l'année scolaire.
C'est grâce à vous que cela est possible !
Le 31 Octobre 2019, nous avons fêté HALLOWEEN dans les rues d'Orsan. Beaucoup d'enfants et de parents sont venus. La récolte fut bonne, merci aux Orsannais et aux commerçants de nous avoir ouvert leur porte.
Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, nous faisons comme l'année dernière :

- Jeudi 5 Décembre : un spectacle est organisé pour les enfants.
- Jeudi 19 Décembre : la mairie offre le repas de Noël à tous les enfants
- Vendredi 20 Décembre : les enfants recevront la visite du Père Noël qui remettra un cadeau à chacun, un marché de Noël aura lieu ainsi que les chants des enfants puis un goûter offert par l'APE.

Voici quelques dates à retenir :

- LOTO : Dimanche 26 Janvier 2020
- CARNAVAL : Vendredi 3 Avril 2020
- Journée des Familles : Dimanche 24 Mai 2020

Mot du Président : « Merci à toutes les personnes qui participent aux différentes manifestations. Petit rappel à tous les parents, vous pouvez TOUS participer même si vous n'êtes pas au bureau ou membres actifs. Nous avons besoin pour la mise en place des manifestations, …. N'hésitez pas à nous contacter soit à la sortie de l'école soit par mail ou par Facebook »

On vous souhaite de bonnes fêtes de fin d 'année.

KARATE

Le feu sacré du club de Karaté Orsan Kyokushinkai !

Le jeune club de Karaté Kyokushinkai d'Orsan est en plein essor. Fondé fin 2017 par le Senpaï Pierre Abadie (1er Dan) il compte aujourd'hui une quinzaine d'adhérents et ce style tout particulier ne cesse d'attirer de nouveaux pratiquants de tout âge (de 6 à 60 ans) et de toute la région (de Bagnols-sur-Cèze à Avignon). Cette école de la « vérité ultime » (Kyokushin) est principalement orientée vers le Karaté combat et puise l'efficacité de ses techniques dans le karaté plus traditionnel par la répétition et la précision des mouvements au travers des mouvements de bases (Kihon), des enchaînements avec déplacements (Ido Geiko) et des combats codifiés (Katas). Les combats sont réalisés sans protection et jusqu'au KO.

Dans cette optique, le Senpaï Pierre s'efforce de transférer à ses élèves le feu sacré qui l'anime en renforçant à la fois leurs corps par le biais de circuit d'entrainement (cross fit) mais également leur esprit en leur inculquant les notions de respect de l'autre mais également de soi. De nombreux stages au cours de l'année sont organisés par l'association France Kyokushin à laquelle est affilié le club d'Orsan, et permet de rencontrer des pratiquants de toute la France et de peaufiner son art.

Après plus d'un an d'entraînement, les adhérents les plus aguerris partent pour l'Open de Bayeux les 7 & 8 décembre prochain où ils comptent bien démontrer l'efficacité de leur enseignement contre des adversaires venus de toute l'Europe. Enfin les plus gradés se préparent déjà pour la coupe de France en février prochain et également pour l'Open de Barcelone en mars.

Le feu sacré se propage désormais dans les rues d'Orsan et se manifeste tous les mardi et jeudi dans la salle des fêtes du village où vous pourrez entendre raisonner le serment du Dojo hérité du fondateur du style Masutatsu Oyama : « Nous entraînerons nos cœurs et nos corps pour obtenir un esprit ferme et inébranlable ».

Osu !

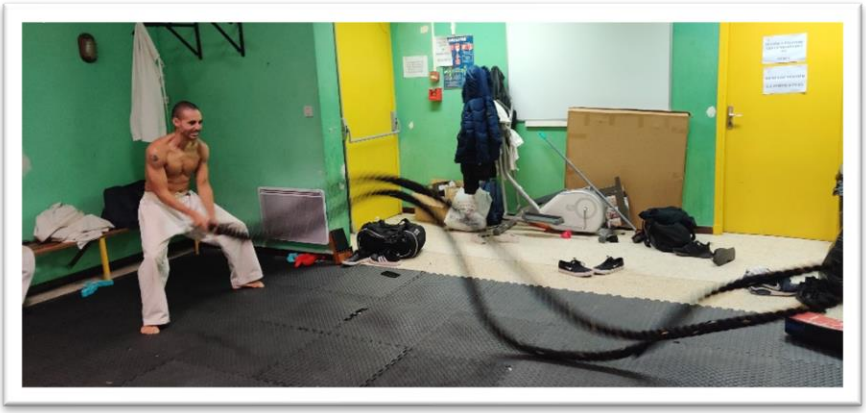

MIL'IDEES

ASSOCIATION MIL'IDÉES ORSAN

Qui sommes-nous?

Une nouvelle association était présente lors de la journée des associations le 7 septembre !
Depuis l'assemblée Générale du 4 octobre 2019, nous présentions des actions ou activités éphémères, locale ou non, basées sur l'échange et le partage dans un espace convivial.

Comment nous joindre ?

Si vous voulez nous joindre pour récupérer un bulletin d'adhésion :

- Au local. L'association est installée au 1er étage (Salle Mozart) de la Maison des Associations. Nous avons une permanence le mardi et le jeudi de 14h à 17h.
- Par email milidees.association@gmail.com
- Sur Facebook : **mil'idées orsan.**
- Par téléphone au 06 81 31 83 25

Prochaines activités programmées ?

Le programme du mois sera affiché sur la porte de la maison des associations et à la porte du local au 1er étage.

Cette association est ouverte à toutes idées nouvelles de votre part. Des événements pouvant faire bouger notre village vous seront proposer pour participer à son élaboration, nous avons besoin de vous !

EVENEMENTS 2019 À MIL'IDÉES

Mil'rubans roses

Le temps était passé au soleil quelques heures pour cet événement en soutien à la ligue contre le cancer du sein. Dans la maison des associations décorée en rose il y avait 3 stands : beauté, bien-être, et sportive avec Iron Body Fit. Une marche a permis d'effectuer avec 14 personnes une belle randonnée de 3km et 6km.Un apéritif offert par l'association a clôturé cette matinée.

Merci à l'atelier de peinture d'Orsan pour leur aide dans la confection des foulards en tissu rose mais également à Joëlle ASSENAT pour la confection des portes clés en coton.

Mil'sorcières

Beau succès pour le 1er atelier loisirs créatifs et pâtisserie avec Kamalia et Laurence lors du 31 octobre , 14 jeunes créateurs âgés de 4 ans à 13 ans ont réalisé en 2 groupes leurs citrouilles illuminés, petits vampires, et gâteaux sucrés. Les enfants sont repartis en emportant leurs créations dans 2 sachets individuels ! Et continuer par le ramassage des bonbons dans le village organisé par l'APE.

Mil'Bulbes

Vente de bulbes d'automne ou Idées cadeaux avec des bulbes d'Amaryllis, jacinthes pour des compositions personnalisées, et également les célèbres tulipes de Hollande pour colorer vos jardins ce printemps. Les catalogues ont été distribués sur demande et les bulbes ont été livrés fin novembre. 30% de la somme a été reversé à l'association. Rendez-vous pour la prochaine vente de bulbes !

Mil'rires

Le BONY SHOW , un "woman show" sur Orsan ! Pascale nous a transmis avec talent son humour et ses confidences gourmandes.

Un spectacle qui a eu un vif succès, 1h30 de rire avec 79 spectacteurs présents à la Salle des Fêtes, merci à vous.

Cette association est aussi la vôtre dans la mesure où elle a un impact direct avec la vie locale du village. Merci par avance de l'intérêt que vous lui apporterez pendant cette nouvelle année.

Meilleurs vœux à tous ainsi qu'à vos proches.,
La présidente, Laurence Fabregoule-Guichard

Informations générales

ARS

www.prevention-maison.fr

LINKY

LINKY : LE COMPTEUR CITOYEN AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Commune concernée :

ORSAN

Entreprise de pose :
LS SERVICES

Début de la pose :

Avril 2020

1. Un compteur communicant : qu'est-ce que c'est ?

Comme les compteurs actuels, ils enregistrent la consommation d'énergie. Ils communiquent en plus avec les systèmes d'informations des gestionnaires de réseaux pour permettre, notamment, la remontée des données enregistrées par le compteur.

2. Qui est concerné par le compteur Linky ?

Tous les foyers et bâtiments disposant d'une puissance inférieure à 36 kVa : particuliers, professionnels, entreprises, collectivités, État.

3. Qui pose les compteurs Linky ?

Un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky, salarié d'Enedis ou d'une entreprise partenaire identifiable par un logo « Partenaire Enedis pour Linky ». Ces opérations sont pilotées par Enedis.

4. Comment se passera le remplacement du compteur ?

45 jours avant l'intervention un courrier d'Enedis informe les clients du remplacement du compteur et du nom de la société sous-traitante en charge de l'intervention.

- Intervention complètement gratuite
- 30 minutes en moyenne d'intervention, avec une brève coupure d'alimentation
- Aucun travaux d'aménagement nécessaires, emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur
- Pour vérifier si l'entreprise de pose de compteur est bien un prestataire d'Enedis appelez le 08 00 05 46 59 (08000LINKY).

5. Qu'est-ce que les compteurs communicants vont changer pour moi ?

Le remplacement du compteur ne changera ni mon contrat, ni le prix de la fourniture d'électricité.
Les compteurs communicants permettent :
Le relevé des compteurs à distance : plus besoin d'être présent, factures plus précises car les fournisseurs disposent de relevés mensuels.

Un pilotage du réseau plus efficace et la réalisation de certaines opérations à distance (augmentation de puissance, changement de tarif).

De nouveaux moyens de suivi, d'analyse et de maîtrise de la consommation : mise à disposition d'un site Internet sécurisé permettant de suivre sa consommation quotidienne d'énergie. Inscription sur www.enedis.fr . D'autres services pourront également être proposés par les fournisseurs notamment.

6. Quels travaux engendrent la pose du compteur Linky ?

Il n'y a ni travaux de voirie, ni sollicitation des services techniques municipaux, car tout se passe chez le client et dans l'enceinte des postes de distribution Enedis. Pour toute question, Enedis reste à la disposition des municipalités.

7. Peut-on refuser la pose du compteur Linky ?

Clients : les compteurs sont des outils de comptage des consommations d'électricité ; ils font partie des biens concédés à Enedis par les collectivités locales. Le client doit donner l'accès au compteur pour permettre à Enedis d'exercer sa mission de service public.
Collectivités : si la commune ou l'intercommunalité a transféré la compétence « autorité organisatrice de la distribution d'énergie » (AODE) à une autorité concédante, elle n'a plus vocation à intervenir en la matière.

8. Quelles données enregistre le compteur Linky ?

Il enregistre les seules données de consommation d'électricité. Celles-ci sont cryptées. Aucune donnée personnelle ne transite dans le système. Ces données de consommation sont la propriété des clients et ne peuvent en aucun cas être transmises à un tiers sans l'accord préalable du client.

9. Quel est le coût global du déploiement du compteur Linky ?

Environ 5 milliards d'euros qui englobent l'achat du matériel, la pose, le développement du système d'information et le pilotage du programme. Cet investissement financé par Enedis sera compensé par les économies réalisées grâce au nouveau compteur.

10. Quelle est la technologie utilisée par le compteur Linky ?

Il n'utilise pas de radiofréquences pour communiquer et respecte l'ensemble des normes sanitaires européennes et françaises. La communication se fait via les câbles électriques existants, en utilisant la technologie CPL (courants porteurs en ligne) utilisée depuis plus de 50 ans, notamment pour envoyer quotidiennement au compteur le signal pour compter en heures pleines ou en heures creuses.

Pour aller plus loin, retrouvez des informations complémentaires sur www.enedis.fr/documents-officiels-linky

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

TER - SNCF

usagers - cheminots - élus
RAIL Convergence Nationale
ENSEMBLE
Pour un Service Public Ferroviaire de qualité

CONSULTATION RÉOUVERTURE RIVE DROITE

Le Calendrier de la réalisation
Conformément aux engagements de Mme la Présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, la réouverture de la ligne aux voyageurs doit **se rapprocher de 2023**.
L'environnement
Le réchauffement climatique est désormais reconnu par l'ensemble des institutions et souligné d'une manière cruciale par la communauté scientifique.
Il convient d'y remédier par des **actions urgentes**.
Le **développement ferroviair**e contribue à diminuer une partie des gaz à effet de serre responsable de ce changement climatique. Le Gard Rhodanien est particulièrement impacté par la pollution due au transport automobile.
La sécurité – la santé et l'attractivité du territoire
La diminution du nombre de véhicules automobiles permet d'améliorer la sécurité routière.
Le transport ferroviaire - transport modal des plus sûrs au quotidien - contribue à « désengorger » le trafic.
Il nous faut considérer également que la congestion des routes constitue un problème important pour la santé des populations et pour l'attractivité du territoire.
Le pouvoir d'achat
Le transport collectif permet aux citoyens de gagner en pouvoir d'achat (remboursement de 50% de l'abonnement par l'employeur). C'est un transport individuel moins cher que la voiture individuelle.
L'activité économique
Souligné par le « monde économique », le Gard Rhodanien est le deuxième pôle industriel de la Région Occitanie. Son dynamisme génère des besoins de **transport entrant et sortant.**
Le développement du tourisme
Le Gard Rhodanien a diversifié son économie touristique : les monuments historiques (le Pont du Gard, le Pont Médiéval de Pont St Esprit...), le tourisme viticole (Côte du Rhône gardoise), le tourisme industriel (Visiatome), le tourisme vert (voies vertes...).
L'aménagement du territoire
Le Gard Rhodanien est la porte d'entrée de la Région Occitanie quand on arrive du Nord-Est (Région AURA). A ce titre, des liaisons structurées en transport collectif permettent de mieux aménager ce territoire.
L'aménagement des PEM (Pôles d'échanges Multimodaux)
La structuration des PEM permet d'organiser la complémentarité des modes de transports et de dynamiser des quartiers de gares dans les villes desservies. Ils permettront d'organiser le rabattement par des transports collectifs complémentaires pour les villages non desservis directement par la ligne ferroviaire Rive Droite.

Association **G**ardoise d'**A**ssistance aux **S**inistrés des **S**ècheresses
Mairie de Calvisson, Grand Rue, 30420 CALVISSON

Email : agass30420@gmail.com Téléphone : 06 78 69 90 43

Comme l'année dernière, l'AGASS met à votre disposition, dès maintenant, un modèle de lettre à personnaliser pour signaler vos désordres sur votre habitation auprès de votre mairie si vous êtes victime de la sécheresse de **2019**.
Cette déclaration dument complétée est à adresser à votre maire qui engagera la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols auprès du Ministère de l'Intérieur, en respectant impérativement le délai (**30 juin 2020**) pour que cette demande soit recevable.

Cette démarche individuelle est indispensable si vous ne vous signalez pas, la mairie n'enclenchera pas la procédure.

Vous êtes concerné (e) s, pensez à nous indiquer si vous avez effectué la démarche.

N'oubliez pas de noter scrupuleusement ce que vous avez constaté sur un cahier afin de suivre l'évolution des désordres et de prendre des photos que vous garderez.

AGASS vous rappelle qu'il est **impératif d'attendre l'accord** d'un arrêté de catastrophe naturelle sécheresse 2019 **de la Commission Interministérielle** du Ministère de l'Intérieur **pour prévenir votre assurance** (publication dans le Journal Officiel) **Vous** serez averti par votre mairie et AGASS et vous disposerez de 10 jours ouvrés pour contacter, par courrier recommandé avec accusé réception votre assureur (lettre type de déclaration fournie par notre association le moment venu).

Un travail en commun avec votre association

Afin de bénéficier des meilleurs conseils et de soutien dans votre démarche, n'hésitez pas à nous informer régulièrement du déroulement de vos actions.et surtout des réponses obtenues.

Meilleurs vœux. Que 2020 vous soit favorable ainsi qu'à votre famille.

La Présidente, Daniela RODIER
agass30420@gmail.com **06 78 69 90 43**

Plateforme des aidants

Centre Hospitalier de BAGNOLS-SUR-CEZE

Plateforme Aidants Alzheimer

PLATEFORME DES AIDANTS

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT AUX AIDANTS

d'un proche souffrant de maladies neuro-dégénératives

NUMÉRO UNIQUE

04.66.79.79.46

Un point unique de renseignements et d'orientation des aidants.

La Plateforme des Aidants est destinée à soutenir les personnes aidantes de proches atteints de maladies neuro-dégénératives.

Pilotée par le Centre Hospitalier de Bagnols-sur-Cèze, elle est donc reliée à un cadre hospitalier qui offre un panel de soins élargis.

Intervenants

Infirmière coordinatrice, Psychologue, Assistante Sociale, Aide Médico- Psychologique.

L'Accueil de jour à l'Ehpad des 7 Sources peut compléter une prise en charge.

Des énergies pour l'avenir

Marcoule

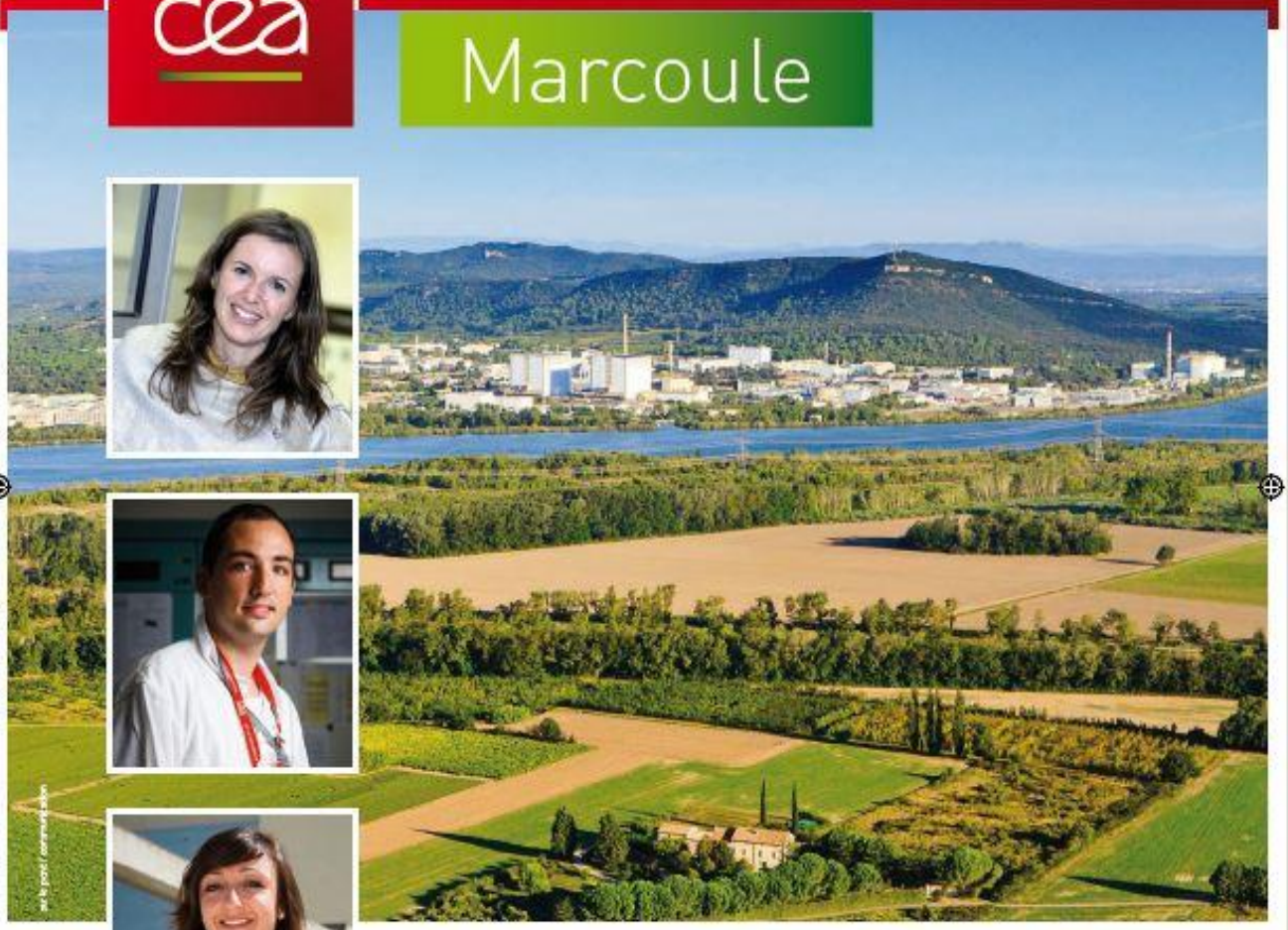

Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives intervient dans **quatre domaines** : les énergies bas-carbone, la défense et la sécurité, les technologies pour l'information et les technologies pour la santé. Il rassemble **15 000 collaborateurs sur 10 sites en France.** Le CEA Marcoule est une référence mondiale pour les recherches sur le cycle du combustible nucléaire, et pour le démantèlement des installations anciennes.

CEA – Site de Marcoule – Tel. 04 66 79 60 00
Pour en savoir plus : **www-marcoule.cea.fr** et **www.visiatome.fr**

Numéros pratiques

Accueil Mairie : 04.66.90.14.09
Périscolaire : 04.66.90.04.10
Ecole Primaire : 04.66.90.11.80
Ecole Maternelle : 04.66.90.16.22
La gendarmerie 04.66.33.24.26

Pour tous renseignements concernant les assistantes maternelles, vous pouvez contacter le relais assistante maternelle :

Pont-Saint-Esprit : 04.66.89.61.28
Bagnols-Sur-Cèze : 04.66.39.49.36

L'Agence Postale Communale et la Mairie d'ORSAN

Lundi : 9h à 12h - 14h à 17h
Mardi : **Fermé** - 14h à 17h
Mercredi : 9h à 12h - **Fermé**
Jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h
Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h - **Fermé**

FERMÉ LES SAMEDIS EN JUILLET ET EN AOUT

RAPPEL : Pour joindre la mairie en dehors des horaires d'ouverture : 09.72.31.16.41

Professions médicales sur la commune

Cabinet d'infirmières SCP Cabinet BOUVET : FACHE : 06.03.29.13.14
MALPLAT – VISSAC -FLANDIN: 06.40.12.35.75
d'infirmières BOUVET - FACHE : 06.13.07.32.90
Kinésithérapeute JANIGA : 04.66.89.56.49
Docteur ABGRALL-ROQUES : 04.66.79.48.55
Docteur PEPIN : 04.66.79.48.55

Pour les URGENCES